



Changer domicile enfant

Par Stefie

Bonsoir

Je suis divorcée depuis 2015 et mes 3 filles vivent chez leur père car les 2 aînées voulaient rester dans leur collège donc leur petite sœur est restée car on ne sépare pas une fratrie.

Mais la dernière qui a aujourd'hui 11 ans souhaiterait vivre avec moi.

J'en ai parlé avec son père mais il ne veut pas car pour lui elle est trop jeune pour décider et ses sœurs seraient tristes en sachant qu'elles ont 20 et 19 ans et commencent leur vie professionnelle.

Qu'en pensez vous ?

Merci